

Fiche Repères

COMMENT RÉUSSIR LE DÉSHÉRBAGE DU SORGHO ?

Le sorgho est très sensible à la concurrence des adventices. Le contrôle des graminées estivales est un enjeu majeur pour cette culture. Les points suivants doivent être respectés pour obtenir une bonne efficacité et une bonne sélectivité des herbicides racinaires.

1. RÉALISATION DU SEMIS

- ➔ **Semer le sorgho** sur une parcelle propre et un sol réchauffé (minimum 12°C),
- ➔ **Soigner les conditions d'implantation** pour favoriser une levée rapide et homogène de la culture : lit de semence bien préparé, profondeur de semis adaptée (3 à 4 cm).



2. RAISONNEMENT DU DÉSHÉRBAGE



3. RÉALISATION DES APPLICATIONS HERBICIDES

Herbicides racinaires

Pour lutter contre les graminées estivales et de nombreuses dicotylédones, tout en préservant la sélectivité, le sorgho se désherbe principalement à partir du stade 3 feuilles.

Appliquer l'herbicide de préférence sur un sol humide.
Une pluie de l'ordre de 10 mm dans les 10 jours qui suivent l'application maximisera et régularisera l'efficacité du désherbage.

Appliquer sur des adventices jeunes : graminées estivales jusqu'à 1 feuille, dicotylédones jusqu'à 2 feuilles.

Herbicides foliaires

Pour lutter contre les dicotylédones et vivaces, appliquer les herbicides foliaires à partir du stade 4 feuilles du sorgho.

Traiter de préférence en conditions poussantes : température douce, hygrométrie élevée (minimum 60 %), éviter les amplitudes thermiques supérieures à 15°C dans les jours qui encadrent l'application.

Appliquer sur des adventices dicotylédones jusqu'à 6 feuilles.

Le sorgho se désherbe principalement à partir du **stade 3 feuilles**



4.

COMBINAISON AVEC DU DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE



Désherbage mécanique

En pré-semis

Réalisation d'un faux semis et destruction mécanique des adventices.

En post semis pré-levée

Passage de herse étrille ou houe rotative (ne pas intervenir en cours de germination).

En post levée à partir de 4 feuilles

1 ou plusieurs passages de bineuse selon la pression. Le binage peut être réalisé en complément d'un désherbage chimique.

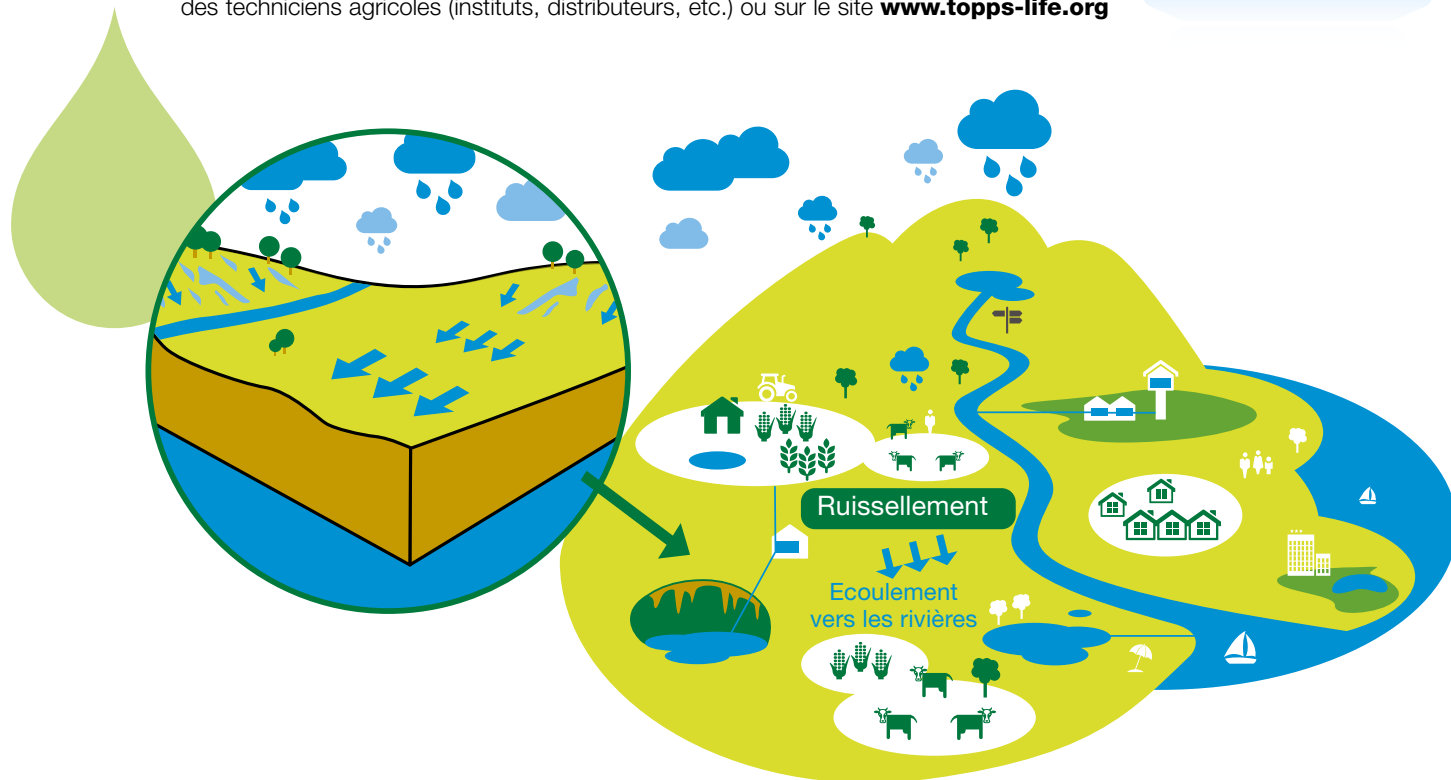
5.

PRÉVENTION DU RUISSELLEMENT

Au-delà des bonnes pratiques générales d'utilisation des produits phytosanitaires, sur les sols battants, **une attention particulière doit être portée aux risques de transfert par ruissellement**. Les mesures adaptées dépendent des caractéristiques locales : type de sol, pente, réseau hydrographique, aménagement du territoire (bandes enherbées, haies).

Un diagnostic est recommandé. Des conseils sont disponibles auprès de BASF, des techniciens agricoles (instituts, distributeurs, etc.) ou sur le site **www.topps-life.org**

www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Septembre 2021. Réf. 154CETE0922R

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.